





# **Objectifs**

Le livret de formation CIF permet :

- De répondre aux exigences fixées par l'AMF en matière de compétence professionnelle des Conseillers en Investissements Financiers; (sous réserve de justifier en plus de la certication AMF à compter du 1er janvier 2020)
- De suivre une formation professionnelle adaptée à la réalisation des opérations mentionnées au I de l'article L.541-1 du code monétaire et financier et reprenant les thèmes imposés par l'AMF.

## **Thématiques**

- **Unité 1 :** Connaissances générales sur le conseil en investissements financiers.
- Unité 2 : Connaissances générales sur les modes de commercialisation des instruments financiers.
- Unité 3 : Règles de bonne conduite des Conseillers en Investissements Financiers.
- **Unité 4**: Règles d'organisation des Conseillers en Investissements Financiers.





Durée 150h à distance



Depuis 2004

Des centaines de professionnels nous font confiance







### **Prérequis**

- Avoir des notions des services et marchés financiers.
- Connaître le vocabulaire associé au secteur d'activité concerné.

#### Statuts accessibles

Conseiller en Investissements Financiers\*

\*(sous réserve de l'adhésion auprès d'une association professionnelle agréée par l'AMF et de l'immatriculation auprès de l'ORIAS)

### Financement de votre formation



Quel que soit votre profil et votre situation professionnelle, il existe des solutions pour vous aider à financer votre formation.

JurisCampus met à votre disposition une équipe d'experts qui vous accompagne dans vos démarches et vous aide à orienter au mieux vos demandes : profitez-en!

### Contactez-nous

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation.

05 62 88 28 43 contact@juriscampus.fr



